

Compte rendu de la séance du 18 juin 2020

Ordre du jour:

Vote du Compte de gestion 2019 de la commune
Vote du Compte administratif 2019 de la commune
Vote du Compte de gestion 2019 de l'AEP
Vote du Compte administratif 2019 de l'AEP
Désignation d'un coordonnateur pour le recensement
Compteurs Linky
Questions diverses

Présents : 7/7

Madame Carole Lastella, Madame Emmanuelle Delestang (Secrétaire), Monsieur Sébastien Berger, Monsieur André Renault, Monsieur Samuel Bertolotti, Monsieur Jean Tirelli, Madame Viviane Rousseau

Délibérations du conseil:

Le Compte de Gestion 2019 de la commune a été voté à l'unanimité (DE 2020 022)

Le Compte de Gestion 2019 de l'AEP a été voté à l'unanimité (DE 2020 023)

Le Compte Administratif 2019 de la commune a été voté à l'unanimité (DE 2020 024)

Le Compte Administratif 2019 de l'AEP a été voté à l'unanimité (DE 2020 025)

Recensement:

Après délibérations, Mme Viviane Rousseau a été désignée Coordinatrice communale pour le recensement 2021. Un arrêté correspondant sera pris avant le 30 août 2020.

Compteurs linky:

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a demandé à Mme le Maire de bien vouloir prendre un arrêté sur le modèle de celui de la commune de Beaumont visant à encadrer la pose des compteurs Linky et décidé d'adresser un courrier d'information aux habitants.

Questions diverses

- Mme le Maire et M. Berger ont reçu M. Raoul l'Herminier, Conseiller départemental. Il a, entre autres, été discuté de la réfection de la D 320 (M. Berger a souligné la dangerosité des gravillons habituellement employés dans la vallée et demandé à ce qu'un revêtement de type "enrobé" soit utilisé), de la possibilité d'obtenir des subventions pour travaux auprès du département, d'une éventuelle salle communale, de l'accompagnement des seniors au niveau de la commune (conseil de surveillance à l'image de Valgorge, Joyeuse, les Vans, partenariat avec les écoles, etc.), de la protection des paysages et du bâti communal.
- Accompagnée de M. Renault et de M. Tirelli, Mme Le Maire a assisté à la réunion relative à l'application du PLUI à Rosière le 17/06/2020. Le PLUI est consultable en ligne sur le site de la CDC ou sur RDV à la commune.
- M. Berger a rencontré M. Vincent (SITVA) afin de faire un état des lieux de la voirie communale et des pistes menant aux réservoirs d'eau potable et d'examiner les solutions possibles. Des devis ont été demandés, il sera vérifié si des subventions peuvent être sollicitées auprès de l'Agence de l'eau.
- Remplacement des pompes à chlore défectueuses: en cours d'étude par M. Bertolotti.
- SDE: il est envisagé d'éteindre l'éclairage nocturne, infos sur les coûts et créneaux à suivre.
- Mme le Maire souhaitant améliorer le fleurissement du centre du village, Mme Rousseau s'est chargée d'étudier possibilités et devis avec le Clos du Pioule.
- Mme Rousseau rencontrera prochainement l'Association le Sentier des Lauzes.
- Le Conseil a décidé de maintenir provisoirement le 11 juillet pour le pot de la municipalité, date et heure seront confirmées dès que possible en fonction du déconfinement.
- Suppression des boîtes aux lettres prévue par la Poste: mise à disposition d'une pétition (à venir) afin de la transmettre à la Poste.
- La date du prochain conseil a été fixée au 1er juillet à 20h.